

ABONNEMENT.

Saumur :  
En an. . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 9  
Poste :  
En an. . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . . . 20 c.  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sans restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués  
doivent être remis au bureau  
du journal la veille de la repro-  
duction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

13 Avril 1883.

L'ANGLETERRE PUNIE.

La nation égoïste par excellence, la nation qui croyait pouvoir se désintéresser de tous les bouleversements politiques du continent européen, l'Angleterre enfin est aujourd'hui affolée.

La France a eu les dynamiteurs de Montceau-les-Mines, qui ne font parler d'eux que de temps en temps et ne produisent pas de dégâts trop considérables. Et, du reste, à Paris, depuis les incendies de la Commune, nous sommes relativement tranquilles.

En Russie, les dynamiteurs s'attaquent seulement aux fonctionnaires d'un ordre élevé et ont pour but principal le régicide.

En Angleterre, la conspiration ourdie par les féniens vise à terroriser la société tout entière.

En pleine paix civile, les monuments publics, les hôtels particuliers, les établissements commerciaux, industriels ou financiers sont menacés.

La terreur des Anglais est à son comble. Cette malheureuse population de Londres s'est transformée en police perpétuelle.

On garde nuit et jour les monuments et les maisons.

Il y a, nous écrit-on, des policemen en permanence jusque dans les caves.

Tous les dix pas, dans les rues, se trouve un factionnaire armé.

Dans les gares, des policemen examinent tous les bagages.

Les bateaux de la Tamise se tiennent à la plus grande distance possible des quais.

Dans les quartiers riches et commerçants, on ne dort plus.

On attend, à chaque instant, le bruit d'une explosion.

En trois jours, la semaine dernière, la police a saisi une quantité de dynamite suffisante pour faire sauter deux villes comme Londres, c'est-à-dire 8 millions d'habitants.

La nation égoïste est punie à son tour. Elle qui donnait complaisamment asile aux conspirateurs de tous les pays, la voilà aux prises avec une conspiration pire que toutes celles qui se sont produites jusqu'à ce jour.

Cette punition ne semble-t-elle pas providentielle ?

Et n'est-il pas frappant de voir une nation qui a systématiquement favorisé dans tout le reste du monde les déplorables résultats de l'esprit révolutionnaire, n'est-il pas frappant de voir l'Angleterre en proie à une crise cent fois plus violente et plus dangereuse que chez les autres ?

Chronique générale.

EMPRUNT DISSIMULÉ.

Les excédants de recettes disparaissent, les dépenses augmentent, le déficit s'accroît. Comment le gouvernement se tire-t-il de cette situation ? Par l'emprunt. Non pas par l'emprunt ouvert, patent, public, par celui que nous voyons coter à la Bourse, mais par l'emprunt timide, honteux, dissimulé, par celui qui se cache sous le nom de moyens de trésorerie.

Il emprunte partout et à tous : aux trésoriers généraux à 3 1/2 ; à la Caisse des Dépôts et consignations à 3 ; il emprunte aussi à la Banque.

En vertu d'anciennes conventions, un crédit de 440 millions lui était ouvert par la Banque de France. Ce crédit est complètement épuisé depuis environ deux mois : 80 millions notamment ont été dépensés dans les quatre exercices de 1880 à 1883. Un mois ne s'était pas écoulé que M. Tirard concluait une nouvelle convention avec notre grand établissement de crédit. 420 millions étaient mis à sa disposition aux taux de 2 1/2 0/0 jusqu'en septembre prochain, et de 3 à partir de cette époque. A l'heure qu'il est, sur ce crédit de 420 millions, 30 sont déjà absorbés. Ajoutons de plus que dans

ces dernières années le ministère des finances s'est fait escompter par la Banque pour environ 40 millions de bons du Trésor.

Ainsi aujourd'hui le Trésor doit à la Banque 240 millions : 140 de l'ancien crédit épuisé ; 30 sur le nouveau ; 40 de bons escomptés. Cette dette flottante que M. Léon Say signalait avec tant d'inquiétude au pays, il n'y a guère plus d'un an, est en train de se reconstituer. Et cela au lendemain du jour où l'on venait de la consolider jusqu'à concurrence de 4,200 millions, opération qui, soit dit en passant, coûtera aux contribuables 50 millions pendant 75 ans.

A quand la nouvelle consolidation de la nouvelle Dette flottante ?

Le *Gaulois* pose une double question à M. Jules Ferry :

« Est-il vrai que le budget du ministère de l'instruction publique se trouve dans un tel état d'épuisement que le paiement du traitement de plusieurs hauts fonctionnaires de l'Université soit en retard de plus de trois mois ?

« Est-il vrai que plusieurs inspecteurs généraux de l'Université aient reçu l'invitation d'abréger leurs tournées, le ministère de l'instruction publique ne pouvant, cette année, disposer, à cet effet, des ressources ordinaires ? »

M. Martin-Feuillée retire son projet de réforme de la magistrature. Il résulte de l'avis unanime des chefs de parquet que la prétendue épuration réclamée par les radicaux mettrait le ministre dans l'obligation de frapper des magistrats d'un républicanisme éprouvé, ou investis par la République.

De plus, le recrutement du nouveau personnel judiciaire deviendrait presque impossible, la grande majorité des avocats présentés par les procureurs généraux s'étant jusqu'ici refusés à poser leur candidature.

M. Lissagaray, du *Citoyen* et la *Bataille*,

s'occupe du couronnement du Czar et donne, d'un mot, des renseignements peu rassurants sur les projets des nihilistes :

« Tout se prépare en Russie pour le couronnement du Czar — nous ne parlons pas des bombes qui sont toutes prêtes, — mais des cérémonies officielles. »

LE GÉNÉRAL THIBAUDIN.

Le dossier du général Thibaudin se gonfle à vue d'œil. Les plus accablantes dépositions s'accumulent contre lui en France et à l'étranger. Jamais ministre conspué n'atteignit ce degré de honte.

Le *Journal du Loiret* nous explique en ces termes pourquoi M. Wilson, président de la commission du budget, se fait si ardemment le protecteur du ministre de la guerre :

« On dit que M. Wilson a des raisons toutes personnelles de désirer le maintien du général Thibaudin, qu'il invite, avec beaucoup d'insistance, à ne pas se quereller davantage avec M. Jules Ferry.

« M. Wilson avait sa part d'intérêt dans certaines fournitures militaires dont il avait demandé au général Billot la concession pour un de ses protégés, son intermédiaire et son agent. Le général Billot avait refusé. Plus accommodant, le général Thibaudin avait satisfait au souhait de M. Wilson.

« Or, il se trouve que l'affaire n'est pas fructueuse, et l'on a grand besoin que le ministre de la guerre maintienne sa faveur à l'entreprise, pour aider l'entrepreneur à se tirer d'embarras. »

Nous avons cherché dans les journaux républicains la réponse à cette grave imputation, la défense des deux accusés.

Le *Voltaire* aborde la question. — C'est vrai, dit-il, M. Wilson possédait à Loches une fabrique pour laquelle on sollicita une fourniture de plusieurs centaines de mille couvertures caoutchoutées. Le général Billot commanda en effet six mille couvertures. Mais M. Wilson a vendu sa fabrique ; le gendre de M. Grévy n'a donc plus d'intérêts

13 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES VINGT MILLE FRANCS

SIMON BERNARD

PAR FRANCIS TESSON.

Le père et l'enfant demeurèrent ainsi longtemps abîmés dans une muette douleur.

— Ma pauvre Catherine, soupira enfin le père Jean, que vas-tu devenir ?

Elle le regarda avec des yeux épouvantés ; mais bientôt l'ardeur fébrile de ses regards s'éteignit dans deux larmes silencieuses ; puis, avec un sourire navré :

— Je vivrai pour toi, soupira-t-elle.

— Ah ! mon auberge, ma bonne et chère auberge ! reprit à mi-voix le vieillard, mon enseigne que j'ai moi-même fait peindre ; ma vieille cave où j'ai chanté durant quarante années ; mon verre avec lequel j'ai si souvent trinqué avec les amis ; et ma treille que j'ai plantée ; et mon lit où est mort ma Catherine ! dire qu'il me faut abandonner tout cela !

Catherinette regarda le ciel, le ciel bleu qui riait au-dessus de leur tête, le ciel dans lequel le soleil

couchant semait ses prismes aux leurs éblouissantes.

— Mon Claude bien-simé ! murmura-t-elle.

Il se fit entre le père et la fille un nouveau silence.

Ils demeuraient immobiles, la main dans la main, retenant leurs sanglots, contenant à grand-peine les paroles amères qui remuaient tumultueusement dans leur poitrine, et versant ces larmes invisibles, plus cruelles cent fois que les pleurs que l'on répand à flots.

L'aubergiste, à la fin, sembla sortir comme d'un rêve :

— Comment donc te trouves-tu ici, ma Catherinette ? demanda-t-il.

— Comment !

— Oui ; n'est-ce pas aujourd'hui lundi ?

— Eh bien ?

— Le lundi n'est pas jour de chômage à la ferme, je suppose ?

— Non, certes.

— Alors, par quel hasard es-tu venue aujourd'hui au *Grand Dauphin* ?

— Ce n'est point le hasard qui m'amène.

— Ah !

— Quelqu'un m'avait averti de ce qui se passait.

— Il y a toujours des âmes charitables pour propager les mauvaises nouvelles, dit le père Jean

avec amertume.

— Quelqu'un qui nous veut du bien.

L'aubergiste haussa les épaules.

— Personne ne s'intéresse au sort des gens ruinés, dit-il.

— Vous vous trompez, père ; quelque malheureux qu'on soit, il se trouve toujours un noble cœur qui s'intéresse à vous.

Le père Jean ricana.

— Ce noble cœur dont tu parles, dit-il, cet oiseau rare, comment le nommes-tu ?

— Claude.

L'aubergiste tressaillit.

— C'est vrai, soupira-t-il. Claude aime Catherinette, je n'y songeais plus.

— Tiens, père, reprit la fillette, je vais te dire comment les choses se sont passées. Notre maître ce matin était de fort bonne humeur, quand le facteur est entré dans la ferme. Le facteur avait une lettre pour notre maître, une grande lettre, enfermée dans une enveloppe grise qui n'avait point bonne mine du tout. Je ne sais pourquoi, mais rien qu'à l'aspect de cette lettre, j'ai senti mon cœur se serrer. Notre maître souhaite le bonjour au facteur, reçoit la lettre, l'ouvre et la lit. J'étais là, je le regardais machinalement : je le regarde ainsi souvent, d'abord parce qu'il est notre maître, et puis parce qu'il est le père de Claude, un si brave garçon, ce Claude, toujours prêt à vous

faire plaisir. A mesure que notre maître lisait, je voyais sa figure se décomposer. Est-ce drôle tout de même qu'un morceau de papier, sur lequel on a griffonné quelques signes, vous apporte ainsi à domicile la joie ou le chagrin pour des journées entières !

— Petite, que me fait tout à coup notre maître d'une voix altérée, dis à Claude de venir et laisse-nous.

« Oh ! oh ! que je pense à part moi, il y a quelque mauvaise nouvelle là-dessous ! N'importe, je vais chercher Claude. Ils sont restés enfermés ensemble un grand quart d'heure. Que s'est-il passé entre eux ? je n'en sais rien ; mais quand Claude est sorti, il m'a semblé qu'il avait pleuré. Ses yeux étaient rouges, sa figure était pâle, et il avait dans la voix quelque chose de triste qui m'a frappée.

« Naturellement je vais à lui et je lui dis :

« — Que se passe-t-il donc, mon Claude ?

« — Rien, rien, qu'il me répond.

« Je le regarde ; il baisse la tête, puis tout à coup me prend les mains et s'écrie :

« — Écoute, ma bonne Catherinette, il faut absolument que tu ailles au *Grand Dauphin*, tout de suite.

« — Au *Grand Dauphin* ! Seigneur Dieu ! mon père serait-il malade ?

« — Ce n'est pas cela, Catherinette.

« — Il lui est peut-être arrivé malheur ?

directs dans les fournitures militaires, il n'a aucune raison personnelle pour désirer le maintien du général Thibaudin, il n'a rien à obtenir de lui.

Le *Voltaire*, en précisant ainsi l'accusation, jette à l'eau gaillardement M. Wilson :

« On pourrait peut-être, dit-il, trouver que les opérations industrielles auxquelles a été mêlé M. Wilson ont pu lui enlever, comme président de la commission du budget, quelque peu du prestige d'impartialité nécessaire dans un poste aussi délicat. »

Mais M. le général Thibaudin ne perd-il pas aussi dans l'affaire quelque peu de « son prestige d'impartialité » ? Nous croirons difficilement que les six mille couvertures livrées il y a quelques mois aient été payées au comptant : l'influence ministérielle peut hâter des paiements en souffrance et procurer de nouvelles commandes sinon à M. Wilson, qui n'est plus fabricant, au moins à son successeur qui est nécessairement son débiteur.

M. Wilson, en soutenant le général contre les membres du cabinet, sert donc très-utilement ses intérêts. Un ministre dont on défend si énergiquement le portefeuille ne se montrera pas ingrat.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 12 avril.

Bourse ferme sur les rentes, qui reprennent sur leurs cours de la veille et sur les valeurs qui, principalement en clôture, progressent assez vivement : le 3 0/0 cote 79.85 ; l'amortissable 80.70 ; le 5 0/0 113.95.

Le Foncier, que nous laissons hier à 1,325, se relève à 1,335.

Les Obligations Foncières Nouvelles sont demandées à 347, les non libérées à 343.75.

La Compagnie Foncière de France et d'Algérie monte vivement à 515, en nouvelle avance de 12.50 sur le dernier cours d'hier.

Il y a eu sur cette valeur des transactions extrêmement importantes ; nombreuses demandes au cours moyen ; à terme on a fait une prime à 520 dont 10 et à 535 dont 5 fin avril.

La spéculation prend ses dispositions, aussi le mouvement ne saurait-il tarder. Nous étions bien renseignés en en parlant il y a quelques jours.

La Banque de France cote 5,460.

Le bilan est peu satisfaisant ; l'or est en nouvelle diminution de 3,480,000 fr., l'argent de 10,800,000 francs, les bénéfices sont de 667,630 fr.

La Banque de Paris remonte de 1,040 à 1,052.50. Le Lyonnais est à 561.

Les chemins sont mieux tenus : le Lyon à 1,570, le Nord à 1,895, l'Orléans à 1,280.

Le Suez était tombé à 2,430, il se relève vivement à 2,540 ; on dit que c'est le syndicat qui a relevé les cours, dernière recette 140,000 fr.

Autrichiens et Lombards fermes, 726, — 321.25.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Comment le gouvernement pourra-t-il solder la quote-part invariable de 400,000 francs qu'il a promis pour le collège de filles de Saumur ?

Les économistes les plus compétents poussent des cris de désespoir en prévision d'une catastrophe financière incalculable ; et, dans *l'Economiste français*, M. Brelay examinait

chacune des dépenses auxquelles l'emprunt de 220 millions doit pourvoir, montre qu'elles devraient être inscrites au budget ordinaire. Parlant des constructions d'écoles nouvelles, qui figurent au projet pour une dépense « extraordinaire » de 25 millions, M. Brelay écrit :

« Cela dépasse toutes les bornes. Ce que nous faisons sous ce rapport, depuis douze ans, est déjà assez extraordinaire pour qu'on nous épargne désormais cette épithète et qu'on la remplace par celle d'insensé. »

En 1882, pour se conformer à la loi sur l'enseignement obligatoire, le conseil a voté 600,000 francs en vue de l'ouverture d'écoles plus ou moins provisoires. On a dépensé 6 millions, et cela avec assez peu de discernement pour qu'un conseiller ait pu dire sans être démenti qu'il n'y était pas entré un enfant.

Admettons, si l'on veut, que l'honorable M. Despatys ait un peu exagéré ; il n'y a pas moins là un gaspillage, un scandale, et notre respect pour l'instruction publique nous force à protester contre de tels errements.

C'est la gratuité absolue qui produit de tels abus, et l'on s'y est jeté avec un enthousiasme si exagéré que, de 9 millions, le budget spécial de l'instruction est passé à 35 millions. M. Hovelaque daigne nous prévenir que nous en verrons bien d'autres !...

Arrêtons-nous dans cette voie ; la laïcisation des écoles municipales est accomplie ; la concurrence, quelque difficile qu'elle soit à soutenir, lutte et laisse de bien des côtés de l'espace libre dans les écoles de la Ville ; gardons provisoirement les 25 millions... que nous n'avons pas encore ; recueillons-nous, digérons nos dépenses passées, et, s'il faut en faire de nouvelles, arrangeons-nous pour les prendre sur le courant. Il ne suffit pas de dire : « Vouloir, c'est pouvoir ! » Si, avant de dîner, nous consultons habituellement notre porte-monnaie, lorsqu'il s'agit de l'argent de tout le monde, nous sommes tenus à bien plus de circonspection encore. »

Pour Saumur, l'État a une clause qui le rassure : c'est que la Ville remboursera le capital si la prospérité de l'établissement ne marchait pas comme on la lui fait miroiter. Contribuables, ouvrez vos bourses !

Dans sa dernière session, le Conseil général de Maine-et-Loire a émis le vœu que la halte de Larnay, sur la ligne de Montreuil-Bellay à Thouars, soit convertie en station ; — que le train venant de Poitiers et passant vers 11 heures du soir aux stations de Saint-Cyr-en-Bourg et de Chacé-Varrains s'arrête à ces stations ; — que la concordance des trains soit établie à Montreuil-Bellay, pour que les voyageurs, partant le soir de Doué, puissent aller à Saumur, sans subir de longs retards à Montreuil.

## CHINON.

Le juge de paix du canton de Chinon avait condamné M. Formon à cinq jours de prison et 15 francs d'amende.

Le tribunal de Chinon a adopté toutes les conclusions déposées par M<sup>e</sup> Gain.

Il a acquitté M. Formon.

Il y a donc encore des juges qui reconnaissent les droits des pères de famille.

## POITIERS.

Le 2<sup>e</sup> régiment de pontonniers, en garnison à Angers, se rendra à Poitiers dans le courant de la semaine prochaine pour faire, comme les années précédentes, les exercices de l'école à feu.

## TOURS.

Avant-hier soir, vers 9 heures 1/2, un incendie qui aurait pu détruire une partie de toutes les vieilles maisons qui existent encore rue Bancheau, s'est déclaré dans une remise portant le n<sup>o</sup> 8 et appartenant à M. Bauzon-Magloire, loueur de voitures.

Aux premiers cris d'alarme, les pompiers de Tours et de Saint-Symphorien se sont rendus immédiatement sur le lieu du sinistre ainsi que les autorités civiles et militaires de la ville. Malgré le courage et l'empressement de la population, le feu n'a pu être éteint que vers 11 heures.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes, mais quatre chevaux et quatre voitures ont été la proie des flammes ainsi que des harnais, du fourrage et du mobilier.

Plusieurs autres chevaux placés à côté de l'écurie de M. Bauzon, et appartenant à MM. Sintin, Dubois et Martin, ont pu être sauvés.

M. Bauzon est assuré au *Soleil* et au *Phénix*.

On ignore la cause de cet incendie.

La malveillance cependant ne paraît pas être étrangère.

Les pertes s'élèvent approximativement à 20,000 fr.

## LE MANS.

On s'entretient beaucoup en ville, dit la *Sarthe*, d'un événement tragique, dont les circonstances sont encore mal connues et sur lequel nous ne pouvons donner — sous toutes réserves — que des renseignements sommaires.

Dans la nuit de samedi à dimanche dernier, M. Auguste Baudrier, tailleur de pierres, prit le train à Evron, pour venir au Mans où l'attendait sa fiancée qui habite notre ville, où elle est employée dans une maison de commerce.

On l'attendit vainement à l'arrivée du train.

Son cadavre a été retrouvé sur la voie ; il a les deux jambes et un bras coupés. Dans les vêtements on aurait trouvé un portefeuille qui a permis de constater l'identité, mais le porte-monnaie manque.

On suppose que M. Baudrier a été assassiné dans le wagon, et que le meurtrier a jeté le cadavre par la portière.

Nous serions heureux d'apprendre que le récit de la *Sarthe* n'est qu'un canard, comme celui du tunnel de Chinon, que l'officiuse *Agence Havas* s'était empressée d'a-

dresser à presque tous les journaux de France.

## NIORT.

Nous sommes fixés sur le sort du malheureux Morisset, caissier d'une maison de banque de Niort, dont nous avons annoncé la disparition. C'est le hasard qui a fait découvrir son cadavre.

Dans la soirée du 4 avril, un tailleur qui habite la rue Saint-Gelais était à se promener dans les bois du Vivier. Il gravissait un coteau situé près du bois Vachette, en cueillant des violettes et des coucous, lorsqu'il recula épouvanté ; il venait d'apercevoir dans le taillis un homme étendu dont les vêtements étaient en désordre et qui paraissait dormir. Il crut que c'était un tacheur du chemin de fer qui, à la suite de copieuses libations, était venu couvrir son vin dans ce lieu retiré. Il s'éloigna avec précaution, ne voulant pas troubler le sommeil d'un homme qui aurait pu, à son réveil, lui chercher querelle.

Il continua sa promenade et sa récolte de fleurs printanières, puis il rentra chez lui. Mais il avait attaché si peu d'importance à la rencontre qu'il avait faite dans le taillis, qu'il n'en parla à personne. Ce n'est que samedi, en causant avec un de ses amis, qu'il lui raconta, en riant, la peur qu'il avait éprouvée dans le bois Vachette.

Cet ami fut frappé de ce récit ; il le questionna et pensa que cet homme endormi pouvait être le cadavre du caissier disparu. Il en fit part à la famille de M. Morisset, et des recherches furent immédiatement opérées dans les bois. Elles ne tardèrent pas à amener la découverte d'un homme dont la mort remontait à plusieurs jours. On se trouvait en présence du cadavre du malheureux Morisset. Il s'était suicidé en se tirant un coup de revolver dans la bouche ; la balle avait brisé le palais, traversé la cervelle et troué le crâne. Le revolver était tombé entre ses jambes. La mort avait dû être instantanée.

La justice a constaté le suicide. Le corps était dans un tel état de décomposition, qu'après les constatations judiciaires et l'autopsie, il a fallu l'enterrer immédiatement.

(Revue de l'Ouest.)

## NANTES.

Un nouveau crime vient de jeter l'émoi dans le quartier de Sainte-Anne : un père de famille a tenté d'étrangler son enfant âgé d'environ un mois.

Cet homme, le sieur Lecorre, est arrivé de Lorient il y a environ trois mois et a loué un petit logement rue des Perrières, n<sup>o</sup> 3. Il ne travaillait pas souvent, c'est seulement depuis quinze jours qu'il s'était décidé à occuper un emploi qui lui avait été accordé à la raffinerie Cézard. Lundi dernier, il jugea à propos de rester au lit.

Vers six heures du matin, sa femme sortit pour aller chercher du lait ; comme elle descendait l'escalier, elle entendit son jeune enfant pousser des cris rauques ; elle courut chercher sa provision et remonta aussitôt ; à son entrée dans la chambre, elle remarqua

— Oui et non.

— Explique-toi, de grâce, Claude, tu me fais mourir avec tes mots à double sens.

— Il est arrivé au père Jean des malheurs d'argent.

— Je respire.

— N'est-ce que cela ? Un malheur d'argent, ça se répare.

— Sans doute, Catherinette ; mais n'importe ! va au *Grand Dauphin*, cela vaudra mieux pour ton père et pour toi.

— C'est donc bien sérieux, Claude ?

— Si sérieux, ma pauvre enfant, que si la lettre que mon père a reçue dit vrai, tout est vendu chez vous à cette heure. Que va devenir au milieu de ces tracas ton pauvre père ? Songes-y, Catherinette, il n'y a que toi qui puisses le consoler dans son désespoir. Pars donc, mon enfant ; si l'on s'inquiète de ton absence, je prends tout sur moi.

— Du moment que mon Claude m'a dit : Pars ! je suis accourue, et voilà comment je suis ici, mon père.

Le vieux l'écoutait à peine. Il entrevoyait en pensée les malheurs que sa ruine allait probablement accumuler sur la tête de sa fille. Il savait que les fermiers beaucerons, en fait de mariage, sont âpres à la dot, et il tremblait à l'idée que son cousin repousserait dédaigneusement tout projet d'alliance entre son cadet Claude et la fille d'un failli.

— Et le cousin, demanda-t-il, le cousin, que t'a-t-il dit ?

— Je n'ai pas revu notre maître.

— Mon Dieu ! soupira l'aubergiste, ayez pitié de mon enfant !

Catherine, dans sa candeur naïve, ne soupçonna rien de ce nouveau malheur : n'était-elle pas fiancée à Claude ! Le père de Claude n'avait-il pas donné son consentement tacite à leur mariage, et cette promesse-là ne valait-elle pas les meilleurs contrats passés devant notaire ? Tout à coup elle se leva, battit des mains et s'écria joyeusement :

— Eh ! voilà justement notre maître qui vient vers nous ; ne pleurez plus, mon père, tous vos malheurs vont finir.

— Dieu l'entende, soupira l'aubergiste.

Puis se soulevant à demi, il demanda :

— Claude l'accompagne-t-il ?

— Non. Notre maître est seul.

— Tant pis, murmura le père Jean qui retomba dans son accablement.

## XI

Une minute plus tard, le fermier s'arrêtait devant eux. Il paraissait en proie à une violente colère et frappait brusquement la terre du bout de son bâton ferré.

— Ah ça ! s'écria-t-il, est-il honnêtement permis, monsieur mon cousin, de se moquer des gens de la

sorte !

— Que voulez-vous dire ? balbutia l'aubergiste.

— Je veux dire que, quand on n'a ni sou ni maille, ni feu ni lieu, quand on a bêtement dilapidé le bien de ses pères, on reste chez soi au lieu d'essayer d'imposer sa misère aux autres.

— Qui songe à vous imposer sa misère ?

— Vous.

— Moi !

— Eh ! oui, vous, parbleu. Allons, ne faites donc pas le bon-apôtre !

— Mais, notre maître, hasarda Catherinette...

— Silence, péronnelle, vous êtes ici en présence d'un homme raisonnable et non pas devant un grand benêt de gars qui se laisse ensorceler à la flamme de vos beaux yeux.

— Pourquoi cette scène ? Pourquoi ces outrages ? s'écria le père Jean exaspéré des insultes dont la colère inexplicable du fermier venait d'éclabousser sa fille.

— Il demande pourquoi hurla le fermier, qui croisa ses bras sur sa poitrine d'un air profondément tragique.

Et comme l'aubergiste regimbait :

— Comment, reprit-il, vous venez, pas plus tard qu'hier, manigancer je ne sais quel mariage entre votre fille et mon cadet Claude, et cela quand l'huissier est à vos trousses, quand le garnisier guette votre porte, quand l'affiche de vente crie

voire ruine à tout le monde ! Savez-vous comment je qualifie votre conduite d'hier, monsieur mon cousin ? une tentative d'escroquerie ni plus ni moins.

La stupéfaction, l'indignation suffoquaient l'aubergiste.

(A suivre.)

FRANCIS TESSON.

## FRANÇOIS I<sup>er</sup>

(Voir le numéro d'hier.)

« Il ne lui manqua, dit le président Hénaud, pour être le premier prince de son temps, que d'être heureux ; mais il ne tient pas à la fortune de disgracier les rois en les accablant. *Tout est perdu, fors l'honneur*, écrivait-il à la duchesse d'Angoulême, après la bataille de Pavie. Les adversités ne firent que mieux découvrir sa grande âme ; et les qualités brillantes de ce monarque n'échauffèrent peut-être pas moins les génies des écrivains de son siècle, que la protection qu'il leur accorda.

» Ce qu'on doit remarquer comme une

que le pauvre petit être rendait par la bouche une matière jaune mêlée de sang ; son mari qui était à côté du berceau ne bougeait point. La malheureuse mère comprit qu'il avait attenté à la vie de son fils ; elle appela des voisines qui vinrent aussitôt constater l'état de la victime. Lecorre voulait empêcher ces femmes d'entrer ; il avait fermé la porte, mais sa femme l'ouvrit.

Un médecin, mandé en toute hâte, constata que l'enfant portait dans la bouche des blessures graves ; en outre, le pauvre petit faisait des efforts violents pour vomir ; il souffrait horriblement et on craignait qu'il ne succombât ; grâce aux soins qui lui furent donnés, cet enfant va beaucoup mieux.

Lorsque les agents de police se présentèrent au domicile de Lecorre pour l'arrêter, ils trouvèrent la porte fermée ; ce ne fut qu'à grand-peine qu'ils réussirent à se la faire ouvrir ; Lecorre fut mis en état d'arrestation et conduit à la Maison d'arrêt.

L'instruction de cette affaire se poursuit.  
(Espérance du Peuple.)

## Théâtre de Saumur.

### LE ROI S'AMUSE.

Salle comble, archi-comble, hier soir, à la représentation du drame de Victor Hugo, *le Roi s'amuse*. Une opérette en vogue n'eût pas attiré plus de monde. Si la présence de l'éminent sociétaire de la Comédie-Française, M. Talbot, était pour quelque chose dans cet empressement du public saumurois, il faut bien dire que la curiosité était surtout excitée par le bruit qui s'est fait, il y a cinq mois à peine, à la seconde représentation de l'œuvre du Maître, donnée un demi-siècle après sa première apparition.

Parlons donc de cet ouvrage, dont la reprise a été l'événement dramatique de la fin de l'année 1882.

De toutes les pièces de M. Victor Hugo, *le Roi s'amuse* est celle qui soulève le plus d'objections, d'abord parce qu'elle froisse des sentiments respectables, ensuite parce qu'elle se meut au milieu d'in vraisemblances telles que le télescope de la critique les découvre sans presque se donner la peine de les chercher. Il est bien entendu, n'est-ce pas ? que le François I<sup>er</sup> de l'histoire n'a rien à voir avec le François I<sup>er</sup> que l'on montre ici, paradant sur des tréteaux ; la méprise serait trop grossière. On peut demander, par exemple, à l'auteur pourquoi, entre tant de héros de la galanterie passée et présente, il est allé choisir le Roi qui, sans passer pour impeccable au point de vue des mœurs, se recommande pourtant à la postérité par de tout autres titres. Il est profondément injuste de représenter le premier des Valois uniquement comme un coureur de ruelles — et pis encore ; il a fait autre chose, puisqu'il a bâti le Collège de France et appelé le Primatice à Fontainebleau.

De plus, il faut le regarder comme un vrai prince et comme un grand patriote, cet homme qui prépara les victoires définitives

sur l'Espagne en luttant de son mieux contre la plus redoutable puissance militaire du temps. Au commencement du seizième siècle, la petite France étouffait, enserrée de tous côtés par l'empire de Charles-Quint ; si elle ne se dégageait pas, elle était perdue ; le monstre qui avait des tentacules en Flandre, en Espagne, sur le Rhin, faisait déjà craquer les os de sa faible proie. Le reste du monde se taisait, frappé de terreur. Qui donc osa viser d'un coup d'arquebuse l'aigle à deux têtes ? Qui, si ce n'est François I<sup>er</sup>, vainqueur à Marignan, vaincu à Pavie, soumis à des alternatives diverses, mais disputant seul le commandement de l'univers au potentat que personne, hormis le Roi de France, n'osait regarder d'un air de défi ?

Et voilà le chevaleresque héros que M. Victor Hugo nous dépeint comme un insulteur de femmes, vautré dans la plus crapuleuse débauche et exerçant le droit du seigneur avec une désinvolture capable de venir en aide aux fameux arguments du président Dupin !... Je suis fort éloigné de soutenir que François I<sup>er</sup> eut des vertus de demoiselle, qu'il pratiqua une chasteté rigoureuse et qu'il fit l'édification de ses sujets ; mais enfin le portrait tracé par la plume partielle de M. Victor Hugo n'est-il pas manifestement incomplet ? Puisque le poète voulait nous présenter un François I<sup>er</sup> libertain, il fallait, en toute équité, qu'il nous le montrât, d'autre part, occupé des intérêts de l'Etat, ami des artistes, protecteur de Léonard de Vinci ; de cette façon, le public aurait pu se prononcer en connaissance de cause et décider si la somme des qualités l'emportait sur celle des défauts. Que penserait M. Victor Hugo d'un biographe qui, négligeant les *Orientales*, les *Femmes d'Automne*, *Ruy-Blas*, la *Légende des siècles*, le recommanderait aux races futures comme ayant publié l'*Ane*, purement et simplement ? M. Victor Hugo se plaindrait avec raison d'un déni de justice : pourquoi alors comment-il le même oubli à l'égard de François I<sup>er</sup> ?

On dira ce qu'on voudra ; ce n'est pas une belle pensée que l'auteur du *Roi s'amuse* a eue en écrivant son ouvrage ; ce n'est pas davantage une bonne action qu'il a faite, et mon sincère respect pour le génie du poète ne m'empêchera pas de lui reprocher cette grave tromperie. *Le Roi s'amuse* n'est pas seulement une erreur historique ; c'est aussi une erreur dramatique.

Bien des personnes avaient lu et relu la pièce avec des sentiments partagés entre l'admiration qu'on pouvait avoir pour les magnificences d'un vers extraordinaire et la répulsion que devait exciter un sujet aussi horrible, entremêlé de luxure et de charcuterie. Chacun croyait savoir le drame par cœur ; personne ne le soupçonnait tel qu'il est réellement. La lecture n'en dévoile que les beautés, la représentation en fait ressortir les vices. Ainsi quelle jeune âme n'a voyagé, sur les ailes de la Fantaisie, jusqu'à cette brillante cour du Louvre, dont le premier acte du *Roi s'amuse* étale les splendeurs ? C'est charmant de verve, de grâce infinie, d'esprit mordant.

A la scène, le mirage s'évanouit ; il ne reste plus rien de cette fantasmagorie curieuse... Les seigneurs de la cour de François I<sup>er</sup> demeurent là, comme de grands dadas, à se renvoyer des plaisanteries qui ne font rire qu'eux-mêmes. Il n'y a vraiment rien de plus insupportable au monde. Les de Piennes, les de Brion, les de Gorde, les Pardaillan, les Montchenu, se réjouissent en famille ; ils ne parviennent pas à communiquer leur gaieté exhubérante aux spectateurs.

Les réparties de Triboulet ne sont guère plus heureuses, et quand le bouffon accuse M. de Cossé d'être « encharibotté », la perfidie de ce trait m'échappe.

Et tout le long de la pièce le travestissement continue. Je n'ai rien vu de moins imposant que l'entrée de M. de Saint-Vallier. Outre que le noble vieillard pénètre dans une fête où il n'est point invité, — ce qui, dans une circonstance aussi solennelle, serait déjà bien difficile, — il opère un de ces miracles que le simple bon sens s'obstine à ne pas admettre. Il force à l'entendre un Roi qui danse et qui se promène, en quête de bonnes fortunes ; il l'oblige à se détourner des jeux et des ris pour ouïr une homélie qui ne vaut guère mieux que celles de l'archevêque de Grenade. Et le Roi, bon enfant, obéit à ce trouble-fête ; il s'assied silencieusement pour mieux écouter les injures qu'on va lui adresser. J'en demande bien pardon à M. Victor Hugo ; mais refusât-il toutes les autres qualités à François I<sup>er</sup>, il serait, au moins, obligé de lui en accorder une : la patience.

La patience, oui certes, — et poussée jusqu'à la longanimité !... Car François I<sup>er</sup> ne bouge pas ; il écoute M. de Saint-Vallier égrenant un long chapelet d'accusations plus insultantes les unes que les autres ; de nos jours, un député quelconque de la majorité ne tolérerait pas une minute qu'on lui parlât ainsi ; il manderait un huissier de service et ferait expulser le fâcheux par les épaules.

Mais je ne puis exprimer à quel point M. de Saint-Vallier est libre de dire tout ce qui lui plaît ; il déclame sa cavatine de basse profonde, — car c'est une cavatine et pas autre chose, — sans que les courtisans fassent un geste pour l'arrêter. Comment cette foule de jolis muguets se contient-elle si honnêtement ? Les courtisans, ce me semble, devraient constituer un auditoire tumultueux. Ils devraient bondir d'indignation sous les apostrophes qui cinglent leur Roi au visage, ils devraient s'irriter, menacer, interrompre par des gestes de dénégation l'imprudent vieillard. Pas du tout ; à peine s'ils se permettent ce que, dans le langage sténographique et parlementaire, on appelle des « mouvements divers ».

Or, il faut bien le dire, c'est fâcheux, parce que non-seulement l'incident Saint-Vallier est un des plus grands éléments du drame, mais aussi parce que cet épisode contient la moralité philosophique que l'auteur a prétendu dégager et établir. Nous reprochons à M. Victor Hugo d'avoir vilipendé la Monarchie ; nous ne le blâmerons pas d'avoir, à propos de Triboulet, conservé in-

fact le sentiment de la vengeance divine. On remarquera, en effet, que Triboulet est un criminel. Ce bouffon raille le malheur, la vieillesse, tout ce devant quoi les hommes ont appris à s'incliner ; Triboulet est aussi lâche que le chien fouetté qui revient lécher les pieds de son maître, et cette comparaison s'impose, puisque M. de Saint-Vallier s'en sert :

Sire, ce n'est pas bien,  
Sur le lion mourant vous lâchez votre chien.

Plus tard, Triboulet ne recule point devant l'enlèvement problématique de M<sup>me</sup> de Cossé ; il prête main-forte aux ravisseurs sans se soucier d'un honneur conjugal qui ne le touche pas personnellement. Il accuse François I<sup>er</sup> de toutes sortes de légèretés, mais il passe condamnation sur elles du moment qu'elles ne l'atteignent point. Il ne se gêne pas pour enlever les femmes des autres ; on lui prend sa fille, tant pis pour lui ; il n'a que ce qu'il mérite et il est puni par où il a péché.

Triboulet serait, au demeurant, une des figures les plus surprenantes créées par l'imagination de M. Victor Hugo si, comme à l'ordinaire, le poète n'avait exagéré les traits de son grotesque héros. Tant que Triboulet conte des bouffonneries au Louvre, ou verse des larmes paternelles dans le sein de sa fille, il reste l'homme de son rôle ; je m'incline devant la conception du poète : elle est grande, elle est logique, elle se maintient. Mais quand, au cinquième acte, ayant là, dans un sac, le corps sanglant d'un ennemi assassiné, Triboulet se perd en considérations sur les destinées de l'Europe, entrevoit la révolte du peuple en 1789 et la résurrection du tiers-état, oh ! alors, je me recuse, Triboulet, homme politique ! Triboulet, profond penseur !... Triboulet, précurseur de Bossuet et de Joseph de Maistre !... C'est à mourir de rire. A ta marotte, bouffon !

Le manque de temps et d'espace nous force à renvoyer à demain la fin de nos appréciations sur *le Roi s'amuse* et quelques lignes sur l'interprétation de ce drame à Saumur par M. Talbot et sa troupe.

## CONSEILS ET RECETTES.

*Vin de quinquina.* — Excellent tonique, excellent fortifiant et excellent fébrifuge.

Préparez-le vous-même, rien de plus simple.

Dans un litre de vin ordinaire auquel vous ajouterez 20 à 25 grammes d'alcool, vous laissez macérer pendant quelques jours 30 grammes d'écorce de quinquina concassée, vous ajoutez au besoin quelques morceaux de sucre ; agitez ce mélange deux ou trois jours de suite, puis laissez reposer et buvez en remuant le moins possible.

## EAUX-BONNES

Eau minérale naturelle contre : Rhumes Catarrhes, Bronchites, etc. Asthme, Phthisie, rebelles à tout autre remède. Employée dans les Hôpitaux. — Dépôt toutes Pharmacies. Vente annuelle : Un million de bouteilles.

» chose qui fait également honneur à ce  
» souverain et aux lettres, c'est qu'il s'honora du titre de leur protecteur. »

M. Henri Martin, qui n'est pas suspect d'illusions trop favorables à l'égard de la vieille société française, s'exprime ainsi sur François I<sup>er</sup> :

« Au vaste mouvement des idées et des faits, on eût pu croire que ce règne avait rempli tout un siècle. Aucun Roi de France antérieur à Louis XIV, si l'on en excepte celui qui ne fut pas seulement un grand Roi, mais un grand homme, Henri IV, n'a conservé autant de prestige dans le souvenir des peuples, que le brillant monarque de la Renaissance. Les historiens des nations que François I<sup>er</sup> avait combattues, les protestants qu'il avait durement traités, ont confirmé les louanges des lettrés, des artistes et des historiens de cour. »

Écoutez maintenant un étranger, un Anglais, William Robertson :

« Il fut humain, bienfaisant, généreux, il avait de la dignité sans orgueil, de l'affabilité sans bassesse et de la politesse sans fausseté, il était aimé et respecté de tous ceux qui approchaient de sa personne, et tout homme de mérite avait accès auprès de lui. Ses sujets l'admiraient

» comme le gentilhomme le plus accompli de son royaume, et ils se soumièrent sans murmurer à ses actes d'administration rigoureux, qu'ils n'auraient pas pardonné à un prince moins aimable... »

» Avant son règne, les sciences et les arts avaient fait peu de progrès en France ; François I<sup>er</sup> les prit sous sa protection ; il voulut égaler Léon X par l'ardeur et la magnificence avec laquelle il encouragea les lettres. Il appela les savants à la cour ; il les employa dans les affaires. Il les éleva aux dignités et les honora de sa confiance. Le titre de père des lettres a rendu sa mémoire sacrée chez les historiens. »

Bref, voici ce que disait Théodore de Bèze, un de ces protestants rigoureusement traités par le Roi catholique :

« O pieux spectateur, ne frémis pas à la vue de cet adversaire. Ne doit-il pas avoir part à cet honneur, celui qui, ayant chassé du monde la barbarie, mit à sa place les bonnes lettres comme pour ouvrir les portes à l'édifice nouveau. »

Il est un point sur lequel tous les historiens français ou étrangers sont d'accord : c'est l'incomparable courtoisie de François I<sup>er</sup>, et cette haute loyauté de caractère qui releva jusqu'à ses défauts.

lances.

Ce géant, dont on ne peut regarder l'armure, au Musée d'artillerie, sans une réelle stupéfaction, sut dominer une nature violente et exigeante, au point de devenir le modèle des « gentils chevaliers », et les plus rigoureux sont tentés d'excuser ses erreurs, en voyant à quel point il sut les ennobler.

Les charmes de son esprit et de sa personne débordèrent en quelque sorte autour de lui, et sa cour devint l'exemple, très-imité, des cours aimables et galantes. Rabelais, ce colossal génie, qui tomba si bas et s'éleva si haut, Rabelais, que le roi François protégea contre les rigoristes du temps, s'inspirait de cette cour merveilleuse, quand il décrivait son idéale abbaye de Thélème... Mais il y avait un fond de grossièreté dans l'esprit de Rabelais, et l'auteur de *Pantagruel* ne put donner qu'une idée imparfaite de tant de splendeurs et de tant de grâces.

Eh bien, c'est ce Roi, c'est ce gentilhomme, c'est ce chevalier, c'est ce civilisateur, c'est ce Français auquel ses ennemis eux-mêmes ont unanimement rendu justice, qu'un écrivain n'a pas hésité à nous présenter comme un tyran bassement libertain, féroce et félon, traître à sa parole, persécuteur de toute loyauté, impitoyable ennemi de tout progrès, prêt à tout sacrifier aux plus immondes satisfactions d'un instant.

Et cet homme est un Français, qui se dit un pa-

triot, et un poète qui se dit ami des lettres, des sciences et des arts.

Il n'est pas un de ses courtisans qui nous contredise, si nous affirmons que faire d'un personnage historique le héros abominable d'un hideux mélodrame, inventé de toute pièce, et dont aucune légende, même notoirement mensongère, n'a inspiré la première idée, c'est falsifier l'histoire, froidement et de propos délibéré.

(La fin à demain.)

## Grand-Théâtre d'Angers.

Vendredi 18 avril,

L'AVARE, comédie en 5 actes, de Molière.  
M. TALBOT jouera *Harpagon*.

LE MALADE IMAGINAIRE, comédie en 3 actes, de Molière.  
M. TALBOT jouera *Argan*.

Dimanche 15 avril,

LE ROI S'AMUSE, drame en 5 actes, de Victor Hugo.  
M. TALBOT jouera *Triboulet*.

MUSIQUE.

Vierge de Raphaël valse pour piano, par Jules Klein.

Valse contemplative — l'on pourrait dire extatique. D'un caractère profondément rêveur, certaines de ses mélodies touchent l'âme — comme un chant céleste. Ce n'est plus la verve étincelante de *Fraises au Champagne*; ce n'est plus la pensée d'amour se reflétant dans *Lèvres de Feu*, ou bien encore la chaleureuse inspiration de *Parfums Capiteux*, qui ont dicté ces mélodies. Non; elles sent nées d'un sentiment plus chaste, inspiré, sans doute, d'une œuvre de ce maître presque divin: Raphaël.

Jouées un peu lentement, elles ont un accent virginal d'où se dégage le charme d'une rêverie qui emporte la pensée vers des régions idéales.

C'est pourquoi *Vierge de Raphaël* se trouve en ce moment sur tous les pianos avec les autres œuvres de Jules Klein: *Royal-Caprice*, gavotte Louis XV, *Au Pays Bleu*, *M<sup>lle</sup> Printemps*, *Cuir de Russie*, *Neige et Volcan*, *Pazza d'Amore*, *Cerises Pompadour*, *Pattes de Velours*, valse; *Coup de Canif*, *Tête de Linotte*, *Cœur d'Artichaud*, *Traite aux Perles*, *Peau de Satin*, polkas, et la piquante mazurka *« Radis Roses »*.

Chaque œuvre franco contre 2 fr. 50 c. en timbres-poste. Paris, COLOMBIER, éditeur, rue Vivienne, 6.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 8, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13, un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n° 107: La Révision. Voyage manqué. Le chat de Madame Grévy. Souvenirs de la Commune: la colonne Vendôme. Les olages de la rue Haxo. Le laboratoire municipal. Pensionnat de demoiselles. Avis aux pères et mères de famille. Sur les fonds secrets. Le concours hippique.

Abonnements: 8 fr. par an; 4 fr. pour 6 mois; 10 centimes le numéro. Dans les gares, les bonnes librairies, chez les marchands de journaux. — Bureaux, à Tours, rue Richelieu, 13.

Se trouve, à Saumur, chez M. Dazé, libraire.

VIENT DE PARAÎTRE

LES INCURABLES

PAR LE VICOMTE ARTHUR DE CUMONT

A la librairie LACHÈSE et DOLEBEAU et chez tous les libraires d'Angers. — Prix: 1 franc.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1875.

Classe 66.

MÉDAILLE D'ARGENT.

COFFRES-FORTS

M. HAFFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Haffner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

L'ART NATIONAL, Etude sur l'histoire de l'art en France, par H. DU CLEUZIOW. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 80 francs; reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

DÉJEUNER HYGIÉNIQUE

Les personnes faibles de la poitrine ou de l'estomac, celles dont la digestion est laborieuse, trouveront dans le *Racahout de Delangrenier* un déjeuner très-agréable, aussi léger que réparateur, et remplaçant avec avantage le chocolat et le café. — La réputation de cet aliment depuis si longtemps acquise, est justifiée par l'approbation de Membres de l'Académie de Médecine, qui ont constaté que ses propriétés toniques et nutritives convenaient surtout aux convalescents, aux enfants et aux personnes délicates ou âgées. Dépôts dans chaque ville.

PAUL GODET, propriétaire-gérant

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 12 AVRIL 1883.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture précéde.		Dernier cours.	Clôture précéde.		Dernier cours.	Clôture précéde.		Dernier cours.	Clôture précéde.	
3 %	79 90	79 40	Est	735	733 75	Obligations.			Oblig. foncières 1879 3 %	412	443
4 %	80 85	80 40	Paris-Lyon-Méditerranée	1575	1560	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	503 25	504 50	Est	360	362
4 1/2 %	110 15	110 60	Midi	1130	1120	— 1865, 4 %	516	516	Midi	358 75	358 75
5 %	113 80	113 50	Nord	1900	1885	— 1869, 3 %	403	403	Nord	366 50	366
Obligations du Trésor.	512 50	515	Orléans	1267 50	1235	— 1871, 3 %	391	392 25	Orléans	365	365
Obligations du Trésor nouvelles	406	510	Ouest	775	770	— 1875, 4 %	518	518	Ouest	358 50	358 50
Bons de liq. départementaux.	525	522	Compagnie parisienne de Gaz.	1455	1457 50	— 1876, 4 %	518	517	Paris-Lyon-Méditerranée	366 75	366 75
Banque de France.	5400	5360	Canal de Suez.	2535	2515	Dép. de la Seine, emprunt 1857	248	248	Paris-Bourbonnais	363	363 50
Comptoir d'escompte.	975	980	C. gén. Transatlantique.	452 50	452 50	Bons de liquid. Ville de Paris.	530	530	Canal de Suez	563	560 25
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1340	1330				Obligations communales 1879.	435	435			
Crédit de France	40	36 25									
Crédit mobilier	360	360									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)		Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 11 décembre 1882)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR									
3 heures	8 minutes du matin, express-poste.	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. soir.	Omn. soir.				
6	45 — matin (s'arrête à la Possonnière)	Saumur. . . . . (départ)	5 50	9 10	10 35	1 2	3 15	5 5	7 45	Montreuil-Bellay . . . . . (départ)	6 54	9 50	12 22	2 10	4 2	5 56	10 51
8	56 — matin, omnibus-mixte.	Chacé-Varrains . . . . .	5 58	9 10	10 45	1 18	3 25	5 15	7 55	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	7 10	10 4	12 38	2 26	4 16	6 19	8 2
1	25 — soir.	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	6 5	9 19	10 53	1 33	3 33	5 23	8 3	Chacé-Varrains . . . . .	7 18	10 11	12 46	2 34	4 24	6 23	8 2
3	32 — express.	Montreuil-Bellay . . . . . (arrivée)	6 18	9 34	11 8	1 50	3 48	5 39	8 18	Saumur . . . . . (arrivée)	7 30	10 21	12 58	2 46	4 36	6 46	11 21
7	15 — omnibus.																
10	36 — (s'arrête à Angers).																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR - NIORT				NIORT - SAUMUR				MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.			
3 heures	26 minutes du matin, direct-mixte.	Omn. matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Sem. d. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Sem. d. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.			
8	21 — omnibus.	Saumur. . . . . (départ)	5 50	5 5	Niort. . . . . (départ)	5 29	5 40	Montreuil . . . . . (départ)	7 4	2 1	8 29	Poitiers . . . . . (départ)	6 3	12 55	7 10		
9	37 — express.	Montreuil-Bellay . . . . .	6 21	5 54	Parthenay . . . . .	7 10	7 20	Loudun . . . . .	8 9	2 50	9 30	Neuville . . . . .	6 36	1 30	7 55		
12	48 — soir, omnibus-mixte.	Thouars . . . . .	7 5	7 16	Airvaux . . . . .	8 3	8 15	Arçay . . . . .	8 34	3 14	9 50	Mirebeau . . . . .	7 3	1 59	8 25		
4	44 —	Airvaux . . . . .	8 6	8 17	Thouars . . . . .	9 8	9 45	Mirebeau . . . . .	9 26	4 2	10 49	Arçay . . . . .	7 56	2 53	9 28		
10	24 — express-poste.	Parthenay . . . . .	9 9	9 11	Montreuil-Bellay . . . . .	9 50	10 51	Neuville . . . . .	9 55	4 25	11 17	Loudun . . . . .	8 42	3 17	10 6		
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.		Niort . . . . . (arrivée)	10 41	10 50	Saumur . . . . . (arrivée)	10 21	11 21	Poitiers . . . . . (arrivée)	10 31	4 56	11 51	Montreuil-Bellay (arrivée)	9 31	3 56	10 48		

Étude de M<sup>e</sup> TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE MOBILIÈRE

Le DIMANCHE 15 avril 1883, et jours suivants, s'il y a lieu, à midi, il sera procédé par M<sup>e</sup> TAUGOURDEAU, à Montreuil-Bellay, Grande-Rue, à la vente, aux enchères publiques, de divers mobiliers garnissant l'HÔTEL DES VOYAGEURS.

On vendra:

Armoires, tables, buffets, commode, chaises, 14 lits complets, 130 draps, 130 serviettes, 120 mouchoirs, nappes et autre linge d'hôtel, un magnifique billard, 4 grandes glaces, une belle pendule, une grande quantité de couverts en ruolz, batterie de cuisine, une superbe cuisinière à plusieurs feux et fours, foin, vins en fûts et en bouteilles, eau-de-vie, cognac et liqueurs, etc.

Au comptant, plus 10 pour cent.

Étude de M<sup>e</sup> FLEURIAU, notaire à Bourgueil.

VENTE DE MEUBLES

Après le décès et au domicile de M<sup>me</sup> SAUTON, ville de Bourgueil, rue de Tours, le dimanche 22 avril 1883, à midi, et jours suivants.

Salon, salle à manger, cuisine, chambres à coucher, argenterie, papiers, vins en bouteilles, trois grandes et belles glaces, gravures encadrées et quantité d'autres bons objets, le tout presque neuf.

10 0/0 en sus au comptant. (238)

LE VERT

De la grande prairie de l'Île-Ponneau dite Île-l'Abbé ou Île-Grelet,

Située près la Gare des marchandises de Saumur.

Ouvrira le 15 avril 1883.

Les personnes qui désirent mettre leurs chevaux au vert sont priées de s'adresser à M. FOURNEAU, garde sur la prairie;

Et, pour les renseignements, à MM. PLACEAU, maréchal, rue d'Orléans, 64, et LECURT, boucher, rue Nationale, 48.

Prix, payable en sortant entre les mains du Garde: 1 fr. par jour, et 2 fr. pour la garde pour tout le séjour. (231)

A CÉDER

Pour cause de santé,

CAFÉ-RESTAURANT

Bien achalandé

Situé dans un bon quartier de Saumur.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

CHAMBRE ET CABINET

Rue Haute-Saint-Pierre.

S'adresser à l'Orphelinat St-Joseph.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

JOLIE MAISON

Située rue de Bordeaux, 15,

Comprenant NEUF PIÈCES,

Avec Jardin.

S'adresser à M. P. GODET, place du Marché-Noir.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UN JARDIN bien affermé

AVEC PAVILLON.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE, chez M. POTTIER, aux Rigaudières, Allonnes, pour entrer à la Saint-Jean 1883, UN HOMME SÉRIEUX, sachant mener les chevaux et faire du jardinage.

S'adresser à M. Louis DESCHAMPS, Allonnes. (228)

M. DUPONT, Grande-Rue, 59, se charge de soigner les chevaux à domicile.

ON DEMANDE un garçon de Magasin de 18 à 25 ans.

S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme cocher, la femme comme femme de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

VIENT DE PARAÎTRE:

ÉTUDE DE LA RELIGION

PETITS TRAITÉS OFFERTS A SES PAROISSIENS

Par M. l'abbé MÉRIT,

Chanoine honoraire d'Angers, Curé de Saint-Pierre de Saumur.

En vente, à Saumur, chez P. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir, et DRZE, libraire, rue Saint-Jean.

Thés CHOCOLAT Vanille

Qualité supérieure

GUÉRIN-BOUTRON

PARIS

Santé: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille: 2 fr.; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure: 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARBEAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

L'Institution des Doyens de Paris ouvre le 16 avril 1883 le Collège de Bégaiement ZÉZÉMENT, BRÉDOUILLEMENT

ET DE TOUTES LES AUTRES DÉFAUTS DE PRONONCIATION CHEZ M. OZÉVIN, Avenue Victor Hugo, 10, Paris.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur, le